

Parcs nationaux.—Depuis l'établissement du premier, aux sources thermales de Banff (Alb.) en 1885, les parcs nationaux se sont multipliés pour atteindre aujourd'hui le nombre de 28 et une superficie totale de plus de 29,000 milles carrés.

Le gouvernement fédéral maintient ces parcs en vue d'y protéger la flore, la faune et les phénomènes naturels, de préserver leur beauté naturelle, leur attrait particulier, et, parfois, de marquer leur importance historique pour la nation. Le Service des parcs nationaux, du ministère des Ressources et du Développement économique, qui en a la surveillance, les entretient et les perfectionne de manière à assurer aux Canadiens d'aujourd'hui et de demain des lieux d'enchantement, de formation et de saine récréation.

Les parcs nationaux sont la grande attraction touristique du Canada. On y trouve, maintenus par l'entreprise privée, des hôtels, bungalows, chalets, auberges et villas; en outre, dans plusieurs des parcs, l'Administration des parcs nationaux a construit des maisonnettes modernes où les visiteurs peuvent se loger à prix modique. Les facilités de récréation comprennent des piscines en plein air chauffées, avec cabines, des terrains de camping bien équipés, certains d'entre eux de parc à remorques; des terrains de golf dans des décors superbes; des courts de tennis, des boulodromes, de beaux terrains de jeu pour enfants et pour adultes, des emplacements pour le jeu de fer à cheval, des damiers extérieurs. Certains parcs sont dotés d'amphithéâtres où sont donnés en plein air des représentations théâtrales, des concerts et des projections cinématographiques. On a également aménagé, pour les sports d'hiver, des pistes de descente et de slalom, des tremplins, des monte-pente et un télésiège.

Le service de gardiens des parcs veille à la protection de la forêt et de la faune et s'emploie à assurer la sécurité et le confort des visiteurs. Le stockage et le transfert du poisson en vue d'améliorer les lieux de pêche à la ligne se pratiquent sur une vaste échelle et avec succès; trois des parcs nationaux situés en région montagneuse comptent des établissements de pisciculture. Deux parcs sont avant tout des réserves de grand gibier où trouvent asile le bison et autres animaux.

Outre ses parcs de tourisme et de récréation et ses réserves d'animaux sauvages, le Canada compte onze parcs historiques nationaux. Le Service des parcs nationaux et lieux historiques, du ministère des Ressources et du Développement économique, est chargé de l'établissement, de la conservation et de la restauration des endroits qui, au Canada, offrent un grand intérêt historique. Plus de 400 lieux de cette nature ont été ainsi établis sur la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Les plus importants des lieux récemment confiés à l'administration des parcs nationaux sont Lower-Fort-Garry, au Manitoba, Fort-Battleford, en Saskatchewan, et la Citadelle d'Halifax, en Nouvelle-Écosse.

4.—Situation, date de création, superficie et caractéristiques des parcs nationaux

| Parcs | Situation | Date de création | Superficie | Caractéristiques |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------|---------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Parcs de tourisme et de récréation | | | milles carrés | |
| Banff..... | Alberta occidental, versant est. des Rocheuses. | 1885 | 2,564.0 | Magnifiques et pittoresques terrains de récréation renfermant les célèbres villégiatures de Banff et Lac-Louise. Sources thermales; sports d'hiver et d'été. Accessible par rail, route et avion. Hôtel et chalets. Terrains de camping bien équipés. |